

POUR INFORMATION

TARIFS DES REPAS :

- ⇒ Enfants de Pavie : **3,10 €**
- ⇒ Enfants des communes extérieures : **5,20 €**
- ⇒ **Enfants des communes participantes à la couverture du prix des repas :**
 - Enfants de Lasseube-Propre : **3,20 €**
 - Enfants de Faget-Abbatial : **4,20 €**
 - Enfants de Monferran-Plavès : **3,70 €**

ANNULATION :

Vous pouvez annuler une réservation de repas **48 h à l'avance**, par mail à contact@mairie-pavie.fr
Ou par téléphone au **05 62 05 82 57**.

Toute annulation après ce délai fera l'objet d'une facturation d'office.

Exceptionnellement, en cas d'imprévu dûment justifié :

- **Maladie,**
- **Hospitalisation ...**
- **Évènements exceptionnels ou climatiques (sur décision de la Mairie et/ou des directeurs des écoles),**

il sera toléré l'annulation d'une réservation sans facturation, jusqu'à 09 h 30 le jour même.

Nous avons constaté des annulations de dernière minute le jour même pour des raisons personnelles de « confort » ou sans motif, qui vous sont facturés d'office.

Pour éviter cela, je vous remercie **de bien vouloir préciser le MOTIF de l'annulation du jour même** en vous engageant.

FACTURATION :

Une facture mensuelle sera adressée aux familles des enfants fréquentant la cantine scolaire.

Vous pourrez régler vos factures soit :

- ↳ **par prélèvement (contacter le service comptabilité au 05.62.05.82.35)**
- ↳ **sur internet par carte bancaire sur le site www.payfip.gouv.fr avec les codes inscrits sur l'avis de sommes à payer**
- ↳ **chez un buraliste « paiement de proximité »**
- ↳ **par virement.**